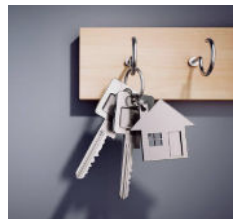


CLÉS d'un logement Sain et Confortable

Lors de la VISITE du logement



Je prends connaissance des diagnostics immobiliers (se reporter au flyer «Droits & Devoirs»)
Je vérifie des points techniques essentiels :



A la sécurité :

- des escaliers sécurisés : rambardes, mains courantes et marches solides et en bon état
- la présence de garde-corps aux paliers et aux fenêtres des étages
- des équipements électriques en parfait état et fonctionnels : interrupteurs, prises, points d'éclairage, convecteurs de chauffage, ...
- des appareils à combustion (*gaz – fioul – bois*) correctement entretenus : chaudière, chauffe-eau, insert, poêle, ...
- la présence d'un détecteur de fumée en état de fonctionnement : source d'énergie (*piles*) à vérifier régulièrement

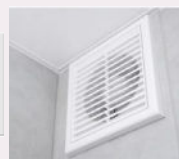


Au confort :

- un bon fonctionnement des portes et fenêtres (*ouverture/fermeture*)
- un éclairage naturel satisfaisant par des ouvrants (*fenêtres*) permettant aussi d'aérer les pièces de vie (*salle à manger/salon et chambres*)
- un débit correct au robinet de l'eau froide et de l'eau chaude à une température suffisante
- un équipement de chauffage (*radiateur*) présent dans toutes les pièces
- un système de ventilation efficace et fonctionnel :
 - Mécanique (*VMC*) : réglette d'entrée d'air neuf sur menuiserie des fenêtres des pièces de vie (*salle à manger/salon et chambres*) et bouche d'extraction de l'air vicié dans les pièces d'eau (*cuisine, toilettes et salle de bain ou de douche*) - *illustrations 1* -
 - Statique naturel : grille d'entrée d'air neuf en partie basse et grille d'évacuation d'air vicié en partie haute dans toutes les pièces d'eau (*cuisine, toilettes et salle de bain ou de douche*) - *illustrations 2* -



- ILLUSTRATIONS 1 -



- ILLUSTRATIONS 2 -

Lors de l'OCCUPATION du logement

J'adopte les bons gestes et les bonnes pratiques



Pour maintenir un logement SAIN :

- je nettoie régulièrement les sols et les équipements (*wc, évier, lavabo, baignoire ou douche, siphons, bouches d'aération, ...*)
- j'aère quotidiennement les pièces de vie : minimum 5 à 10 minutes par jour - *illustrations 1* -
- je fais entretenir et vérifier le bon fonctionnement des appareils à combustion (*chaudière, chauffe-eau*) et ramoner les conduits par un professionnel qualifié tous les ans
- si assainissement individuel, je fais vidanger l'installation (*fosse septique – bac à graisses*) à minima tous les 3 - 4 ans en fonction du volume des équipements
- je gère correctement mes déchets pour éviter les nuisances (*odeurs -proliférations de nuisibles : rongeurs et/ou insectes*)



Pour conserver un logement CONFORTABLE :

- je maîtrise la température en chauffant ni trop, ni trop peu (*19°C dans les pièces principales 17°/18°C dans les chambres*) - *illustrations 2* -
- j'évite la suroccupation, la surcharge en mobilier et l'abondance de stockages
- je limite le nombre d'animaux domestiques



- ILLUSTRATIONS 1 -



- ILLUSTRATIONS 2 -



20 rue des Victoires
76190 YVETOT

« Avec le soutien de l'ARS Normandie dans le cadre régional de la réduction des inégalités sociales de santé »

- Volet Habitat : accès au logement -



www.normandie.ars.sante.fr